



**Suite à la DCI SUD-Rail jockeys PC et la mobilisation des RD, la Direction est obligée de faire des concessions.**

Depuis plusieurs années, l'évolution du métier des remiseurs dégareurs sur le site de PC s'est très largement transformé et la direction voulait encore le faire évoluer.

Une DCI a donc été déposée mi-novembre sur le TSEE sur les points suivants :

- Reconnaissance de l'évolution du métier de Remiseur Dégareur ( graissage, conduite de plusieurs types de rames, sectionneurs, charge de travaux au poste O...).
- Cadrage de l'astreinte avec mise en place d'un tableau d'astreinte.
- Conditions de travail dégradées ( manque d'effectifs et problèmes de formation....).

Lors de cette DCI, la Direction nous confirme qu'elle a les mains un peu liées sur certains sujets et nous propose d'être reçu avec le Landy par la Direction de Voyages pour avoir des réponses sur le sujet rémunération.

**Mobilisés en attendant la réunion avec la direction de Voyages, une quarantaine de jockeys est venue de journée vendredi 3 décembre, avec SUD-Rail, afin d'interpeller la Direction de l'atelier et du TSEE sur l'évolution de leur métier et de montrer qu'ils étaient prêts à aller plus loin.**

**La Direction de Voyages recevra une délégation SUD-Rail le 10 décembre et proposera :**

- Doublement de l'embauche des remiseurs dégareurs prévus en 2022 pour l'ensemble des 5 technicentres Voyages. On passerait à une trentaine d'embauches.
- Requalification d'une trentaine de postes de remiseurs dégareurs sur tous les technicentres.
- Mise en place d'une prime de 5 euros par jour, à partir du 1er janvier, pour les remiseurs dégareurs uniquement qualif C formés aiguilleur sur voies RFN.

**Après négociations au TSEE sous la pression des jockeys, la direction fait évoluer les propositions de Voyages**

Revendications	Propositions finales de la Direction du TSEE	Avis SUD-Rail
<b>Reconnaissance de l'évolution du métier de Remiseur dégareur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Requalification de 2 postes de B sur C au 1er janvier 2022 et 1 anticipation de C sur D suite à vacance de poste.</li> <li>- Attribution d'une prime INFRA de 5€ par jour travaillé pour tous les aiguilleurs habilités RFN (<u>y compris les qualifs D</u>) à partir du 1er janvier 2022 (sur la paie de février). Cette prime sera attribuée en fonction des jours travaillés pas en fonction du poste tenu.</li> <li>- La direction propose une consultation des agents pour savoir si les agents sont intéressés par des roulements à plus de 80 nuits pour toucher les 10€/ nuit.</li> </ul>	<p><b>- Dans ce secteur malgré les 2 requalifications de poste de B à C, de nombreux agents voient leur métier évoluer mais pas leur qualification ou rémunération.</b></p> <p><b>- Si cette prime reconnaît en partie la polyvalence du métier de remiseur, elle ne valorise pas le métier de conducteur. Si une cinquantaine d'agents vont la toucher, environ une vingtaine d'agents n'y auront pas droit.</b></p> <p><b>- Pour SUD-Rail, la proposition de la direction de consultation des agents est inacceptable. Ce n'est pas en dégradant les conditions de travail et de santé des agents que l'on reconnaît le métier.</b></p>
<b>Cadrage de l'astreinte</b>	Un test sera mis en place pendant Noël et les vacances de février avec un REX en mars.	<b>SUD-Rail exige la mise en place d'un tableau d'astreinte à l'année et l'arrêt de l'utilisation de l'astreinte pour combler les manques d'effectif.</b>
<b>Conditions de travail dégradées (effectifs, formations...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 recrutements de remiseur dégareur au TSEE en 2022 (soit le double de ce qui était prévu).</li> <li>- Demande de détachements temporaires de remiseurs dégareurs d'autres établissements.</li> <li>- Proposition d'intégrer un critère individuel pour 80€ « conduite de rame Zéfiro ».</li> </ul>	<p><b>- SUD-Rail surveillera que tous les embauches soient effectuées.</b></p> <p><b>- A ce jour, aucun agent n'est venu en détachement !</b></p> <p><b>- Aucune réponse sérieuse sur le volontariat et la reconnaissance de la conduite des rames Zéfiro.</b></p>

Suite à ces propositions, les remiseurs dégareurs ont majoritairement accepté ces propositions mais sont en attente de nombreuses réponses (Conduite Zéfiro, tableau astreinte...).

Dans la continuité du mouvement des remiseurs dégareurs, les répartiteurs de PC se sont mobilisés en s'appuyant sur les résultats obtenus par les remiseurs et ont également gagné l'attribution de la prime de 5 euros/jour travaillé. SUD-Rail est satisfait que les cheminots s'appuient sur les mobilisations qu'elle initie pour obtenir satisfaction !